

Rezé

MAGAZINE

N° 86

Octobre - Novembre -

Décembre

2004



Le gymnase Dugast
inauguré, p. 24 et 25

Bords de Loire

Promenade en vue

Place Sémard

Façades à rénover

Développement durable

12 nouvelles actions



P23-2004-86

Océane
centre commercial



E.LECLERC

**PRÊT À PORTER
CHAUSSURES - MAROQUINERIE**

- Prêt-à-porter homme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter homme/femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme
- Prêt-à-porter femme

- Lingerie
- Street-wear
- Vêtements enfants
- Articles de sport
- Vêtements et chaussures enfants
- Chaussures
- Maroquinerie

CAFÉ - RESTAURANT

- Bar
- Bar-brasserie
- Salon de thé
- Cafétéria
- Crêperie
- Restaurant

SERVICES

- Presse - Loto - Carterie
- Développement photo
- Leclerc voyage
- Banque
- La Poste
- France Télécom
- Cordonnerie/multi-service
- Pressing
- Manège enfants
- Espace enfants - Garderie
- Espace Culturel

PARFUMERIE - BEAUTÉ - SANTÉ

- Parfumerie
- Senteurs de Provence
- Bijouterie Joaillerie/Montres
- Optique
- Pharmacie
- Parapharmacie
- Salon de coiffure mixte
- Salon de coiffure mixte
- DÉCO**
- Encadrement
- La vie de château



Sortie 49

P 1500 PLACES

BB conseil - RCS : 433 478 856

PÉRIPHÉRIQUE SUD **Sortie 49** PORTE DE REZÉ
Tél. 02 51 11 51 11
Ouverture du lundi au samedi de 8H30 à 21H



EDITORIAL

La Loire, enjeu majeur

Présenté lors d'un débat public mi-septembre à Trentemoult, le projet d'aménagement d'une promenade sur les bords de Loire, entre Beau-Rivage et la Haute-Ile, me tient à cœur. En effet, comme 13 autres communes de Nantes Métropole, Rezé s'est engagée dans le projet « Rives de Loire », dont l'objectif est d'offrir à chacun la possibilité de redécouvrir la majesté d'un fleuve, de se réapproprier un patrimoine au charme changeant mais intact.



© P. Garçon - Ville de Rezé

Le débat public du 14 septembre a réuni une centaine de personnes.

« Sa redécouverte, son évolution, son franchissement, constituent des défis qu'il nous appartient de relever. »

Au second semestre 2005, j'ai bon espoir que les premiers travaux d'aménagement débutent. D'ici là, les Rezéens et tous les citoyens intéressés par le projet sont invités à déposer en mairie leurs observations et commentaires. Une enquête publique est ouverte jusqu'à la fin octobre (lire page 21). Cela étant, l'aménagement des bords de Loire n'est que l'un des nombreux projets d'aménagements associés au devenir de Trentemoult et, plus largement, du nord de la commune.

Je pense, entre autres, aux problèmes de stationnement et de circulation sur le secteur. L'arrivée annoncée des navettes fluviales en 2005 ou 2006 ne doit pas ajouter à la confusion. Des solutions vont donc être trouvées. Le conseil consultatif de quartier sera mobilisé sur tous ces sujets.

Par ailleurs, j'avais souhaité que la communauté urbaine étudie des possibilités de franchissement de la Loire, entre le Pont de Cheviré d'une part, et les ponts Anne de Bretagne et des Trois Continents d'autre part. Les conclusions de cette étude sont présentées mi-octobre en débat public à la mairie de Rezé. Le sujet est d'importance. Nous y reviendrons : la Loire, sa redécouverte, son évolution, son franchissement, constituent des défis qu'il nous appartient, à tous, d'accepter et de relever.

Gilles Retière, Maire.

6 et 7 AGENDA

Les rendez-vous culturels

10 et 11 CONSEIL MUNICIPALComptes-rendus
des 25 juin et 17 septembre**12 et 13** ÉDUCATION

- La rentrée scolaire
- Conte sonore à La Houssais

14 et 15 ÉCONOMIE

- Ce qui bouge dans l'économie
- Les 20 ans du CRI

16 TÉMOIGNAGE

Être père d'un enfant différent

17 URBANISME

Façades à rénover place Sémard

18 et 19 POSTER

Fantaisies de façades

21 ENVIRONNEMENT

Aménager les bords de Loire

22 et 23 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agenda 21 : 12 nouvelles actions

24 et 25 SPORT

Inauguration du gymnase Dugast

26 et 27 DÉMOCRATIE LOCALE

Le CESC : un travail de longue haleine

28 et 29 POLITIQUE

Expression des groupes du conseil municipal

31 CULTURE

Musique baroque avec l'ARIA

Photo de couverture : les bords de Loire vus du ciel, entre Norkiouse et la Basse-Ile.

Retrouvez Rezé-Magazine sur le site web : www.mairie-reze.frAdressez votre courrier électronique à : administration@mairie-reze.fr

Responsable de la publication : Dominique Mérel - Première adjointe
 Directeur de la communication : Jacques Lamy
 Rédacteur en chef : Dominique Robin
 Photos : Thierry Mézerette.
 Mots fléchés : Philippe Imbert
 BD : Éric Le Brun
 Ont participé à ce numéro : Laurent Billaud, Anne Mathieu, Laurence Couvrand, Benjamin Reverdy, Mathieu Grolleau.
 Maquette : Le Square Deshoulières
 Impression : La Contemporaine.
 Régie publicitaire : GECOP.
 Tirage : 20 000 exemplaires
 Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
 44403 Rezé Cedex - 02 40 84 43 00

Imprimé sur du papier recyclé Cyclus
 fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

T R A V A U X

Aménagement de la Maison des Projets

Le rez-de-chaussée de l'Espace Diderot est en cours de réaménagement. Cette réorganisation a été permise en raison d'une baisse d'activités de la Maison de la formation. La Médiathèque va étendre ses locaux techniques sur ce niveau et la Maison des Projets ouvrira en janvier 2005. Prévus jusqu'en octobre, les travaux représentent un coût de 135 000 € en aménagements intérieurs, redistribution et mise en valeur du site par de la signalétique adaptée ■

De la crèche... au théâtre

Des travaux d'extension ont été réalisés crèche Cassin : création d'un local de rangement (jeux extérieurs) et d'un sas de liaison avec l'extérieur. Ce nouvel espace permet d'accueillir des activités de la crèche et offre de développer une activité jardinage dans le petit patio ainsi créé. Coût : 32 000 €. Les travaux de rénovation complète du théâtre municipal ont débuté l'été dernier. La toiture a été



déposée en septembre et la nouvelle charpente mise en place. Cette opération est programmée jusqu'en octobre 2005. Coût : 1,83 M€, dont 301 000 € subventionnés par la DRAC, 228 000 € par le Conseil régional, 16 000 € par le Conseil général ■

Bandes cyclables

Après Genétais-Classerie et Classerie-Cadoire, un 3^e tronçon, entre Cadoire et Chesnaie a été aménagé rue de la Galarnière : bande cyclable, pincements de la chaussée... Coût (communauté urbaine) : 130 000 €. Concernant les bandes cyclables, deux autres secteurs doivent bénéficier d'aménagements d'ici fin 2004 : rue J. Monnet, au droit du gymnase A.-Dugast, et le sud de la RN 137, pour une continuité deux roues des Trois-Moulins jusqu'au périphérique ■

Voirie

Après les travaux réalisés avenues des Alpes et des Cévennes, l'avenue du Jura sera à son tour reprise à l'automne : chaussée, trottoirs, changements des branchements de conduite d'eau potable... Coût (communauté urbaine) : 60 000 € (seulement pour la voirie). Tandis qu'une partie de l'avenue du Général Leclerc est en cours de réaménagement depuis septembre (Rézé-Magazine n°85), les deux mini-giratoires mis en place à titre expérimental à l'angle des rues Fraix et Lagathu ont été installés en août de manière définitive. Il n'y aura donc plus de feux à cet endroit, le nouveau dispositif ayant montré son efficacité. Depuis la mi-juillet et pour 7 mois, les abords du collège de la Petite-Lande sont le théâtre d'importants travaux avec, entre autres, la restructuration d'une partie de la rue Berthomé et la modification du giratoire Berthomé/Déportés. Coût (communauté urbaine) : 575 000 € ■

**Des aides pour améliorer son logement**

Mettre un logement en conformité avec les normes en vigueur ou l'adapter au maintien à domicile d'une personne âgée peut s'avérer coûteux : travaux d'accessibilité, remplacement de la baignoire par une douche, aménagement d'un sanitaire au rez-de-chaussée... Dans certains cas, ces travaux bénéficient d'une aide financière de la part de caisses de retraites, de la Caisse régionale d'assurance maladie, etc. Pour faciliter leur obtention, vous pouvez contacter le Centre Départemental de l'Habitat (CDH), avec qui la Ville de Rezé a conclu une convention en 1998. En effet, le CDH propose aide et conseil pour rendre un logement plus confortable et mieux adapté au maintien à domicile. Lors de sa permanence – un mercredi sur deux au centre social André-Coutant, 12 rue des Déportés - ou à domicile, il évalue la nature des travaux à réaliser et détermine le ou les organismes susceptibles de les subventionner. Depuis le début de l'année, 80 personnes, pour la plupart orientées par les services sociaux ou les professionnels de santé, ont bénéficié des services du CDH. Pour prendre rendez-vous : 02 40 75 81 59 ou 02 40 75 67 33 ■

Carte d'identité et passeport

Pour obtenir ces documents, les demandes sont à déposer en mairie (formalités administratives) du lundi au vendredi (8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30) ; samedi (9 h à 12 h). Cela concerne exclusivement les personnes domiciliées sur la commune (délai de 6 à 8 semaines à partir du dépôt de la demande). Pour un mineur, celui-ci devra être accompagné de son représentant légal. Renseignements : 02 40 84 42 02 ■

Les bandes cyclables sont réservées aux vélos

(1) Seule exception notable à Rezé : la rue Georges Berthomé, entre les rues Charron et Fortun, en attendant que soit réalisée l'avenue Vaillant-Couturier.

Qu'on se le dise, les bandes cyclables sont réservées aux vélos ! C'est ce qu'indique le Code de la route et, sauf décision contraire du Maire, c'est la règle en vigueur à Rezé (1). Celle-ci s'applique d'ailleurs actuellement sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Les cyclomoteurs et les motos n'ont donc pas à emprunter les bandes cyclables : il a été constaté qu'un tel usage est souvent à l'origine d'accidents de la circulation. Pour prévenir de l'interdiction de circuler en deux roues motorisées sur des espaces strictement réservés aux vélos, et assurer ainsi la sécurité de tous, la communauté urbaine a mis en place un panneau d'information rue de la Galarnière. Mobile, il pourra être déplacé sur d'autres secteurs concernés de la ville ■

Nantes Métropole déménage

Depuis cet été, le siège social de Nantes Métropole a quitté la Tour Bretagne, pour le Cours du Champ de Mars, à Nantes, dans un nouvel immeuble qui réunit 400 agents, soit la majorité des services centraux de la communauté urbaine ■



© V. Jomchery

Devenir du site de la Brosse Une expo et une réunion publique

En décembre 2002, le conseil communautaire de Nantes Métropole a arrêté un périmètre d'étude de 240 hectares sur le site de La Brosse. D'ores et déjà, la vocation économique du site est confirmée – confortation d'un pôle auto-moto – mais des activités sportives et ludiques pourraient aussi y prendre place. En complément, des espaces seront réservés à l'implantation de bureaux et d'entreprises artisanales et industrielles. Au cœur de ce secteur, une « coulée verte » permettra de fédérer les éléments de programme et d'accueillir quelques constructions participant à l'animation du site (restaurants...). Quant à l'ancienne décharge Grandjouan-Onyx, elle fera l'objet d'un arrêté préfectoral de cessation d'activités. Une réhabilitation de son emprise, compatible avec une vocation économique, est envisagée. Ce programme et ce schéma d'aménagement seront mis en oeuvre dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) à créer. De plus, une évolution des dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) devra être engagée sur Rezé afin d'accompagner les premiers aménagements. Afin de présenter aux habitants de Rezé et des Sorinières les enjeux, les premiers éléments du schéma d'aménagement et les différentes procédures qui encadreront le projet, une concertation publique est engagée. Première étape : la présentation d'une



Une partie du site de la Brosse, au sud du périphérique, qui englobe des parcelles situées sur Rezé et Les Sorinières.

exposition du 25 octobre au 12 novembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au vendredi, au centre socioculturel de Ragon. Deuxième étape : l'organisation d'une réunion publique le 8 novembre à 20 h 30, également au centre socioculturel, en présence d'élus communautaires, des maires de Rezé et des Sorinières ■

Les rendez-vous des Rezéens

Concerts

Samir, Wissam et Adnan Joubran

(Palestine) – Virtuoses du oud, les trois frères interprètent un répertoire qui associe improvisations, compositions personnelles et thèmes traditionnels. 5 et 6 octobre à 20 h 30, Espace Diderot. ARC.



Oumou Sangaré

La plus grande «diva» malienne doit sa gloire à sa voix claire et puissante, à la splendeur de sa musique traditionnelle et au groove wassoulou. 13 octobre à 20 h 30, Lieu Unique, Nantes. ARC.

Yannick Noah

Complet. 14 octobre, Halle de la Trocardière.

Jean Guidoni

Le rire n'est jamais absent de ses spectacles et il faut absolument entendre ses chansons magnifiques portées par son interprétation. 14 et 15 octobre à 20 h 30, Espace Diderot. ARC.

Misstrip (électro) + Io'n

15 octobre à 20 h 30, la BaraKaSon.

Zu + Enere + Flotation Toy Warning

31 octobre à 19 h 30, La BaraKaSon.

Franz Ferdinand

(pop anglaise). 2 novembre à 20 h, Halle de la Trocardière.

Les Klezmaties

(États-Unis) 9 novembre à 20 h 30, cinéma Saint-Paul. ARC.

Calogero

11 novembre à 20h, Halle de la Trocardière.

« Sing for Freedom »

Quand une formidable chorale d'Afrique du Sud et un orchestre de jazz se rencontrent... 12 novembre à 20 h 30, Espace 44, Nantes. ARC.

Bénabar

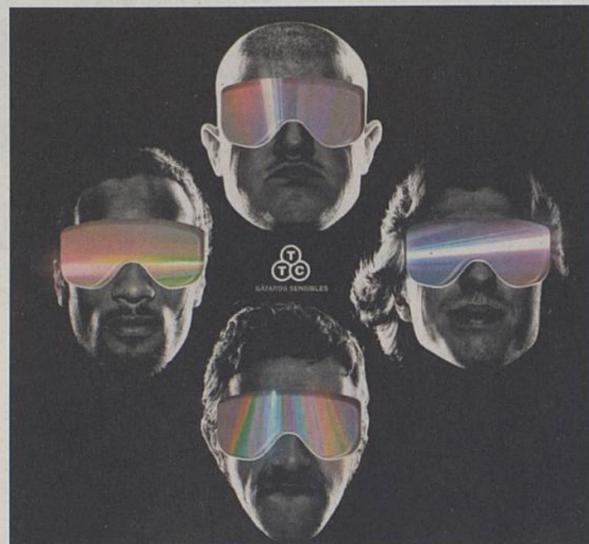
Ses mots font mouche. Son dernier album, « Les Risques du métier » est le reflet d'un artiste d'envergure.



16 novembre à 20 h 30, Halle de la Trocardière. ARC.

Enzo Enzo

Le velours de sa voix et son goût pour les beaux textes sont immuables... 17 novembre à 20 h 30, Cinéma Saint-Paul. ARC.



TTC + DJ Orgasmic Vendredi 19 novembre à 20 h 30, la BaraKaSon.

Archive

La nouvelle Trip Hop, somptueuse, soul et dansante. 22 novembre à 20 h 30, Halle de la Trocardière.

Daby Touré

Il chante, joue de la guitare, de la basse, de la batterie et des percussions. Ses ballades et ses textes sont sensibles, entre douceur acoustique et ampleur électrique. 25 novembre à 20 h 30, cinéma Saint-Paul.

Franck Monnet

Chansons légères, ton enlevé, sujets farfelus ou graves, ironie mordante et vraie tendresse, son répertoire ne peut laisser indifférent. 1^{er} décembre à 20 h 30, Espace Diderot. ARC.

Ray Lema

(Zaïre) – Le plus audacieux des musiciens africains a choisi de se lancer dans sa plus grande aventure : le piano solo. 7 décembre à 20 h 30, cinéma Saint-Paul.

Farida

Mohammad Ali (Irak) – Rare femme à chanter des maqâms – et remarquablement. Sa venue en France est un événement exceptionnel. 9 décembre à 20 h 30, cinéma Saint-Paul. ARC.

Klaktoclown + Electrod + Thiphain fait du hardcore

Samedi 11 décembre à 20 h 30, la BaraKaSon.

Shiva-Luna + No On + Buttshakers

Dans le cadre de « Bouge ta ville ». Vendredi 17 décembre à 20 h 30, la BaraKaSon.



Jeune public musical

« Le Music-hall de Monsieur Poulenc »

de Serge Hureau. Dans ce projet artistique et pédagogique, les chansons de Francis Poulenc seront chantées « populaire » et non pas à la manière du chant classique. Pour 8-10 ans. 6 novembre, Espace Diderot. ARC.

« Sacré Silence »

de Philippe Dorin, par la Cie La Rousse. Le texte musical, les jeux de mots, de rythmes, de miroirs, le comique de situation entraînent petits et grands dans un univers à la fois poétique et drôle. A partir de 4 ans. 24 novembre, Espace Diderot. ARC.

« Voix parlées, voix chantées »

dans le cadre des « Instants du monde », avec Aline de Lima (Brésil), Aria Voce, Pierre Bondu et « L'espèce humaine » (Mathieu Ballet, Lise Marais), Farida Mohammed Ali (Irak), Sheikh Ahmad Al-Tūni (Haute-Égypte). 10, 11 et 12 décembre. ARC.

Conte/théâtre

« Plus loin à l'est, c'est l'ouest »

de Yannick Jaulin et Camille Rocailleux - Se servir d'une petite histoire pour raconter la grande Histoire... Le nouveau spectacle de Yannick Jaulin, entre comédie musicale et conte. 30 novembre à 20 h 30, Conservatoire National de Région, Nantes. ARC.

« Les Étourdis »

de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff qui s'attaquent au monde du travail, au travers de ses petits employés qui doivent produire on ne sait trop quoi... 4 et 10 décembre à 20 h 30 Espace 44, Nantes. ARC.

Musique baroque

Carl Philipp Emmanuel Bach :

sonates, fantaisies et lieder, dans le cadre des « Instants du monde », avec Monique Simon, mezzo-soprano, et Yves Rechsteiner, clavecin et piano-forte. 10 décembre à 20 h 30, église Saint-André. ARC.

Aria Voce :

« Timbres Noëliques : Messe de minuit de Minoret et Noël d'orgue ». Dans le cadre des « Instants du monde ». Sous la direction de Philippe Le Corf. 11 décembre à 20 h 30, église Saint-Paul. ARC.

Nouveau cirque

« Bechtout' »

par le Baro d'èvel Cirk compagnie. C'est en amenant un son, puis un tempo et une danse que cinq personnages vont se confronter aux histoires, aux trésors et folies de chacun pour partager avec le public un moment onirique et fantastique. 16 décembre à 20 h, 17 et 18 décembre à 19 h, Espace 44, Nantes. ARC.

Événements

Fête du quai Léon Sécher



Toutes les infos relatives à la fête, programmée les 2 et 3 octobre, ont été publiées dans le Rezé-Infos d'octobre, (dont la distribution a lieu avant celle de ce Rezé-Magazine) et sur www.mairie-reze.fr

Lire en fête

Pour cette 16^e édition de « Lire en fête », découvrez ou redécouvrez votre bibliothèque ! « Ma bibliothèque - mode d'emploi », par la C^e Le Téalalala. Une visite insolite et étonnante de votre bibliothèque pour découvrir tout un monde caché. Attention aux rats... de bibliothèque ! Pour tout public. Entrée libre ■ 16 octobre à 15 h 30, Médiathèque Diderot.

Semaine nationale des retraités

Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités, l'Office Municipal des Retraités et des Personnes Agées de Rezé (ORPAR) organise diverses manifestations : conférence santé, exposition, projection d'un film, déjeuner dansant... Renseignements au 02 40 84 25 48 ■ Du 18 au 24 octobre.



Semaine des droits de l'enfant

Chaque année, la Ville de Rezé propose une semaine d'animations autour de la journée internationale des droits de l'enfant, fixée le 20 novembre. Afin de permettre aux écoles de disposer de plus de temps pour monter des projets en lien avec la manifestation, programmée très peu de temps après la rentrée scolaire, il a été décidé de la reporter au 2^e trimestre 2005 ■

Renseignements

Centre musical de la Balinière, 24 rue de la Balinière, 02 51 70 78 10.
ARC, centre musical de la Balinière.
Billetterie : 02 51 70 78 00.
La BaraKaSon-CSC Château, allée du Dauphiné, 02 51 70 75 75

Le cinéma Saint-Paul rénové

Des travaux de mise aux normes et de restauration vont être engagés par le cinéma Saint-Paul (1) : portes coupe-feu, système de désenfumage, accès pour personnes handicapées, reprise des charpentes métalliques et des menuiseries extérieures, changement du chauffage et de la ventilation, peintures et travaux techniques sur les systèmes de projection.



Le coût de ces prestations devrait s'élever à 250 000 €. Le financement est attendu pour près de la moitié par le Centre National de la Cinématographie. La ville de Rezé a accordé une subvention de 16 000 €, tout comme le Conseil général. Le Conseil régional a également été sollicité. L'association « La Paternelle » qui gère le cinéma, autofinance le projet à hauteur de 20 %. Ces travaux, qui s'étaleront sur un an, ne devraient pas occasionner de fermeture, sauf cas exceptionnel et annonce préalable.

(1) Chaque semaine, 7 séances sont assurées grâce à une quarantaine de bénévoles. Des projections pour les scolaires sont également organisées qui représentent environ 3 000 entrées par an. Le cinéma est labellisé « Art et Essai ». Au total, les entrées sur 2002-2003 correspondent à 19 000 spectateurs pour 116 films projetés.

Nouvelles aires de jeux

Depuis plusieurs années, le centre de loisirs de la Robinière (90 enfants accueillis chaque jour en été, 60 le reste de l'année) ne disposait plus d'aire de jeux extérieurs pour enfants. Un manque réparé depuis cet été. Un nouveau parc avec toboggans, cordes à grimper, pont de singe, multi-agrès a été installé. Coût : 24 000 €. Cet été également, trois aires de jeux ont été créées dans les prairies de Sèvre : à l'entrée du parc de la Morinière, dans le bois et dans la plaine du Chêne-Gala. Coût : 95 000 €.

© R. Rouzier, Ville de Nantes



La côte des prénoms

Plus de 350 prénoms différents ont été donnés l'an dernier aux 489 nouveaux-nés dont les parents résident sur la commune. Alexis et Chloé font la course en tête. Viennent ensuite, pour les prénoms féminins : Clara, Manon, Marie et Léa. Pour les garçons, Titouan, Nathan, Clément, Léo et Hugo l'emportent. Certaines familles élargissent l'originalité ou en s'inspirant d'autres cultures : Anant, Awa, Chaïma, Chénoa, Derfel, Foidjou, Kassidy, Lilibeth, Lorélène, Madalen, Méréal, Nellyza, Ouméma, Quitterie, Selvin, Shanyssa... D'autres jouent sur l'origine orthographique des prénoms. Il en est ainsi avec Mathys, Matis, Matisse et Matthis !

La ville à vélo

Depuis cet été et jusqu'à la fin 2006, la communauté urbaine Nantes Métropole met en place, à titre expérimental, un service public de location de vélos. Une action initiée dans le cadre du Plan de déplacement urbain 2000-2010. Sur simple paiement accompagné d'une caution, près de 200 vélos vous attendent donc de 8 h à 20 h dans les parkings du centre-ville de Nantes. Exemples de tarifs : 1,50 € pour une heure, 5 € la demi-journée, 25 € la semaine. Tél. 02 51 84 94 51.

« Neptune 3 » en action



Le contrat d'agglomération Neptune 3 passé avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la période 2004-2007 a été approuvé par la communauté urbaine Nantes Métropole. Quatre grands objectifs ont été fixés : sécuriser la ressource en eau potable (1), diminuer les rejets polluants en Erdre, protéger et restaurer les milieux humides, adapter le système d'assainissement aux contraintes de l'urbanisation et de la réglementation. Dans ce domaine,

par exemple, la station d'épuration de la Petite Californie, à Rezé, nécessitera d'être adaptée du fait de l'augmentation de la pollution reçue. Également au programme : la mise en valeur et la restauration de l'Ilette et de son affluent, l'Orcerie.

(1) L'alimentation en eau potable de l'agglomération nantaise provient essentiellement de l'usine de la Roche (pour 30 millions de m³ annuels) qui prélève l'eau brute en Loire. Le contrat Neptune 3 prévoit la réalisation d'une prise d'eau de secours en Erdre.

Impôts locaux

Pour ceux qui n'ont pas mensualisé leur paiement, les impôts locaux arrivent en octobre. Il est rappelé qu'en janvier dernier, le conseil municipal avait choisi de ne pas augmenter les taux de la taxe d'habitation (21,05 %) et des taxes sur le foncier bâti (25,37 %) et non-bâti (54,39 %). Dans le cadre de sa loi de finances, l'État a cependant décidé d'une augmentation des bases d'imposition de 1,5 %. Dans ce contexte, un couple avec deux enfants vivant dans une maison de 100 m², équipée d'un garage de 20 m² et d'un confort standard, paiera en moyenne 975 € de taxes d'habitation et de foncier bâti à la Ville.

17 000 entrées à la piscine

A la suite de travaux de rénovation réalisés en 2001 et 2002, la piscine municipale Victor Jara a connu plusieurs périodes de fermetures intempestives. En cause : la présence d'un taux de chloramines trop élevé. Fin juin, une fois les opérations d'expertise terminées - elles permettront d'établir les responsabilités sur les causes du dysfonctionnement et les travaux à entreprendre - un déchloramineur a été installé en aval du filtre du petit bassin. Cet appareil donne parfois des résultats aléatoires. Mais dans le cas rezéen, cette solution a permis de stabiliser la situation : la piscine est restée ouverte en juillet et en août sans problème et a enregistré plus de 17 000 entrées, soit 500 entrées de plus que l'été dernier. Pour connaître les horaires d'ouverture, un n° vert a été mis en place : 0 800 02 03 04.

Question à une élue

Rezé-Magazine : Quel premier bilan faites-vous de la frémontation de Maison de la Justice et du droit (MJD), ouverte fin 2003 à Pont-Rousseau ?

Réponse : Dominique Mérel, Première adjointe chargée de la politique de la Ville, de la tranquillité publique et de la communication.



Près de 2 700 visites ou appels téléphoniques ont été enregistrés jusqu'à la fin juillet. Après seulement quelques mois d'ouverture, ces chiffres situent l'activité de la MJD au niveau de celle des Dervallières. Ils montrent aussi que les habitants savent où trouver cet équipement attendu de

longue date : le nombre de personnes se déplaçant est nettement plus important que le nombre de coups de téléphone recensés.

Parmi les usagers, on compte quasiment deux fois plus de femmes que d'hommes - un constat également observé au niveau national - et les 3/4 d'entre eux résident dans des communes partenaires (1). Nous accueillons également des habitants de Vertou et de Saint-Sébastien, deux villes qui n'ont pas souhaité s'associer au projet mais que je ne désespère pas de convaincre du contraire un jour ou l'autre !

Les questions posées relèvent à 44 % du droit de la famille (divorces, tutelles...) et à 38 % du droit relatif au logement. Parmi les autres thèmes les plus demandés figurent le droit à la consommation et les litiges entre voisins. Les alternatives aux poursuites pénales comme les rappels à la loi et les médiations - plus de 300 enregistrées au 1^{er} semestre - fonctionnent de manière satisfaisante. Tout comme les permanences d'orientation tenues par des avocats : 150 rendez-vous ont été inscrits de janvier à juillet ■

(1) Rezé, Nantes, les Sorinières, Bouguenais, Saint-Jean-de-Boiseau, La Montagne, Le Pellerin, Saint-Aignan-de-Grandlieu.

Une archéologue municipale recrutée

Pour un centre d'interprétation du patrimoine

Depuis plusieurs décennies, des fouilles archéologiques sont régulièrement menées sur la commune. Née il y a plus de 2 000 ans à l'emplacement de Ratiatum - l'une des plus importantes villes antiques de l'ouest au I^{er} siècle de notre ère - Rezé possède incontestablement une grande valeur patrimoniale.

c'est bien. Voir sur place, dans leur contexte, les murs des bâtiments qui constituent la ville antique, ce serait différent et très intéressant », souligne Éric Buquen, adjoint à la Culture. « Expliquer l'histoire de notre ville, faire œuvre de pédagogie auprès du grand public, des écoles et des collèges, directement sur le terrain, c'est aussi notre objectif ».

Pour mener à bien ce projet, d'ores et déjà soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Rezé a l'intention de discuter avec le Musée Dobrée et le Département, mais aussi l'État et Nantes Métropole. Un programme devrait être rédigé pour 2007 et les fouilles complétées d'ici-là. A cet effet, une archéologue municipale vient d'être embauchée : Ophélie de Peretti a pris ses fonctions début septembre (1). Ce recrutement est à la fois original - il s'agit d'une première dans le département - et pleinement justifié par l'importance des fouilles qui restent à conduire ■

(1) Parmi ses autres missions, il lui faudra élaborer des campagnes de fouilles pour les années à venir, assurer la gestion du dépôt de fouilles, participer à l'inventaire du mobilier et des sites, mettre sur pied des actions pédagogiques en relation avec l'Éducation Nationale...



L'Université de Nantes, par exemple, qui développe un DESS en archéologie, trouve en Rezé une aire idéale de travaux pratiques à proximité. D'où l'idée défendue par la Ville de créer un Centre d'interprétation du patrimoine sur le site de Saint-Lupien.

Cette démarche serait complémentaire de celle offerte par le Musée Dobrée, à Nantes, où de nombreux objets trouvés à Rezé sont présentés. « Montrer des pièces,

Parc automobile

La Ville favorable au GPL

Depuis 1996, la Ville achète des voitures moins polluantes. Elle remplace des véhicules en fin de parcours par d'autres équipés au GPL (1). Ce type d'achat s'est accentué depuis 2001 avec l'acquisition d'une dizaine de voitures. Objectif : atteindre, le plus rapidement possible, la barre des 20 % de véhicules équipés au gaz ou à l'électricité, imposée par la loi sur l'air aux collectivités locales lors du renouvellement de leur parc automobile. Aujourd'hui, sur 135 véhicules municipaux, 24 sont équipés au GPL - il n'y en avait que deux en 1998. « Bien qu'un véhicule équipé au gaz consomme environ 15 % en plus, il reste moins polluant », affirme Patrick Planchet, le responsable du service municipal des achats. De fait, l'usage du GPL offre une réduction significative des émissions d'azote, de carbone et d'hydrocarbure (2). Reste à étudier les offres commerciales, d'une grande disparité : préserver la qualité de l'air se traduit en effet

par un surcoût à l'achat, variable selon les modèles, pouvant aller jusqu'à 25 % de plus qu'un modèle essence pour une voiture de type Twingo. Le GPL possède cependant un avantage économique de taille : il est environ deux fois moins cher que l'essence (environ 0,50 € le litre), ce qui permet d'amortir rapidement le surcoût initial ■

(1) Un véhicule équipé au GPL (mélange constitué d'environ 50 % de Butane et 50 % de Propane) fonctionne indifféremment au GPL ou à l'essence. C'est un système dit « de bicarburation ».

(2) Il produit cependant toujours du CO₂, qui provoque « l'effet de serre ».





Les tenues maraîchères de la Jaguère constituent un site rare de 15 ha voué à l'urbanisation. Des études préalables à son aménagement vont être lancées.

DÉCISIONS DU 17 SEPTEMBRE

ZAC de la Jaguère à l'étude

À l'unanimité, le conseil municipal a prévu de confier à Loire Océan Développement (1) la réalisation d'études préalables à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sur le secteur de la Jaguère. Situé en limite ouest de la commune, à proximité du cimetière de la Classerie, cet espace est occupé en grande partie par une tenue maraîchère spécialisée dans la production de muguet. Il s'agit de l'un des derniers grands sites sur la commune disponible pour la création d'espaces d'habitations. Cela n'a pas été sans susciter, d'ailleurs, l'intérêt de promoteurs privés. Pour garder la maîtrise foncière du site, la Ville a donc fait valoir son droit de préemption. Et elle entend désormais conduire les études

nécessaires pour valoriser les 15 ha à aménager.

En effet, l'objectif n'est pas seulement de construire de l'habitat. « Ce sera une nouvelle expérience en matière d'urbanisation », affirme le Maire, Gilles Retière, qui précise vouloir aller plus loin que ce qui est en cours de réalisation à la Pirotterie (voir Rezé-Magazine d'avril 2004). Il s'agit, par exemple, « d'appliquer le plus largement possible les principes du développement durable : disposition des bâtiments, organisation de la voirie, de l'espace, consommation d'énergie, ensoleillement... », souligne Gérard Allard, adjoint à l'Urbanisme et au développement durable. « Nous allons

devoir, en outre, composer le paysage », ajoute Christian Giboureau, de Loire Océan Développement. Un vrai pari, « puisque le cœur du site est vide et qu'il n'est boisé que dans sa partie sud ». Un très long travail attend donc les élus, les professionnels et les riverains... qui ne manqueront pas d'être sollicités pour en faire un vrai « projet de vie » ■

(1) Loire Océan Développement est une SAEM (Société Anonyme d'Économie Mixte), installée à Saint-Herblain et qui a conduit de plusieurs opérations d'aménagement et d'habitat, sur Saint-Herblain mais aussi sur Couëron, Orvault...

En Bref

Rapport d'activités 2003 de Nantes Métropole -

Il a été présenté par Christian Couturier, vice-président de la communauté urbaine et maire des Sorinières. Le document fait plusieurs dizaines de pages, mettant successivement l'accent sur les espaces publics et la voirie, l'environnement, l'eau, le développement économique et la formation, etc. Un chiffre, parmi tant d'autres, à retenir : 800 M€. C'est le budget de Nantes Métropole l'an dernier. Et puis citons aussi deux dossiers : « la Brosse » et « les Abattoirs », deux sites rezéens en devenir sur lesquels Nantes Métropole a engagé des études préalables. Sur la Brosse, une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pourrait être créée en février 2005. Pour en savoir plus : www.nantesmetropole.fr

Halle de la Trocardière : rapport 2003 - Le rapport d'activités de Nantes Gestion Equipement fait apparaître un bénéfice d'exploitation de 8 093 €. L'équipement a été occupé 197 jours et 17 spectacles y ont été donnés. Il a accueilli de nombreuses fêtes familiales et associatives, ainsi que des concours administratifs. Principal événement de la saison, le salon Natura a recensé 11 692 visiteurs, soit 500 de plus qu'en 2002. Avant le renouvellement de la délégation de service public, fin 2005, une réflexion doit aboutir sur le mode de gestion et le positionnement de cet équipement dans le paysage culturel nantais. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.



Financement de l'atelier « Estime de soi » -

L'action, qui concerne une quinzaine de personnes accompagnées par des travailleurs sociaux, vise à renforcer la confiance en soi, apporter un mieux-être et une plus-value dans la recherche d'emploi. Elle aura lieu d'octobre 2004 à mai 2005. Au titre du contrat de ville et du PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis), l'État apporte 7 000 €. A cet effet, la Ville prévoit de signer une convention avec l'Etat. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Convention avec le Cercle Saint-Paul Basket -

Une convention est signée entre la Ville et les associations sportives percevant une subvention supérieure à 23 000 €. Cela concernait jusqu'alors Nantes Rezé Basket 44, Rezé Basket 44, ASBR Volley, ASBR Rugby, ASBR Handball et Football Club Rezéen évoluant au haut-niveau et susceptibles de dépasser ce seuil. La Ville voulait étendre cette convention à une autre association sportive évoluant à son tour au haut-niveau : le Cercle Saint-Paul Basket (N2 féminine). Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.



Une salle de convivialité à la Robinière -

Il a été décidé de procéder aux travaux de construction d'une salle de convivialité dans le stade de la Robinière avec des locaux de rangements pour les associations sportives. Le coût de cette opération est évalué à 500 000 € hors taxes. Le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à solliciter les organismes ou collectivités publiques susceptibles d'apporter leur soutien financier à cette opération. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité ■

En bref

Décisions du 25 juin

Contrat éducatif local : actions 2004-2005 - Pour que les temps de l'école, de la famille et du loisir s'équilibrent, un projet éducatif local a été mis sur pied par la municipalité, avec la Fédération des amicales laïques et en concertation avec les associations, amicales laïques, enseignants, parents d'élèves... Pour 2004-2005, 24 actions sont programmées (80 226 €) : création d'un livret de liaison entre les restaurants scolaires et les familles, atelier petite robotique au collège de Pont-Rousseau, développement des écoles du sport, accompagnement éducatif après la classe à l'école élémentaire Château-sud, atelier créatif pour enfants avec le CEPAL Rezé-Centre... Ce programme a été approuvé à l'unanimité.

Plan d'actions 2004 du contrat de ville - L'État accorderait 202 496 €, dont 18 200 € pour l'opération « Ville-Vie-Vacances ». Parmi les autres actions (financées en section d'investissement) : aménagement de jeux au parc de la Gare, installation d'un poste informatique en utilisation libre au CSC du Château, actions de formation pour l'association La Maison, sensibilisation et formation des jeunes à la lecture et à l'écriture au sein des bibliothèques... Les propositions de ce plan d'action ont été adoptées à l'unanimité.

Contrat Global Local d'Animation (CGLA) et recrutement d'un animateur -

Ce contrat proposé par le Conseil général concerne, entre autres, l'animation de rue pour les jeunes du quartier Jaunais-Blordière avec, à la clef, le recrutement d'un animateur. Celui-ci sera rattaché à l'ARPEJ, association missionnée par la ville pour organiser les loisirs des enfants et des jeunes. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité. Toutefois, il a été rappelé que cette bonne nouvelle ne devait pas masquer une autre demande de la Ville portant sur la présence d'un éducateur spécialisé supplémentaire sur la commune.

Création d'une ZAC à la Pirotterie -

A ce jour, ce lotissement offre aux particuliers d'acquiescer des lots de 400 m² minimum. La création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) permettra de s'assurer une maîtrise foncière de cette zone et de proposer des parcelles de terrain plus variées. Les élus de l'Opposition se sont abstenus sur cette délibération. Pour Philippe Seillier en effet, le risque existe d'une dégradation de la qualité de vie des futurs occupants. Avis différent pour Gilles Retière qui a précisé que tous n'ont pas tous forcément envie de grands terrains, dont le prix et l'entretien constituent des contraintes.



Plan de mobilité d'entreprise -

Le conseil municipal a approuvé le principe d'un plan de mobilité d'entreprise pour les services municipaux (747 salariés), ainsi qu'un protocole « relatif à une étude préalable à passer avec la communauté urbaine ». La Ville entend ainsi bénéficier du concours technique et financier que pourrait apporter Nantes Métropole à l'élaboration de son plan de mobilité. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

Charte de coopération décentralisée pour le développement durable -

La Ville de Rezé, qui met d'ores et déjà en œuvre les principes du développement durable dans ses projets de coopération européenne et internationale, a décidé de signer cette charte. Cette délibération a été votée à l'unanimité.

Et aussi : une subvention pour la rénovation du cinéma Saint-Paul : lire page 8 ; bilan de fonctionnement de la Maison de la Justice et du Droit : lire page 9 ; participation de la ville au capital du Centre de Ressources Informatiques (CRI) : lire page 15 ; création d'un poste d'archéologue municipal : lire page 8 ■

Avec 3 266 élèves contre 3 311 l'an dernier, les effectifs des écoles primaires publiques affichent une baisse relative. A Jean-Jaurès, une 8^e classe a été ouverte.



RENTRÉE SCOLAIRE 3 266 élèves recensés

L'ouverture d'une 8^e classe à l'école primaire Jean-Jaurès était attendue. Sa confirmation constitue un signe de vitalité pour le quartier de Trentemoult qui voit sa population rajeunir d'année en année. De 1996 à 2004, le nombre d'élèves est passé de 76 à 200. Afin de répondre à cette augmentation, la Ville a d'ailleurs procédé en 2003 à l'extension de l'école élémentaire et du restaurant. Elle étudie maintenant le projet d'extension et de rénovation de la maternelle. Mais chaque chose en son temps : « Une fois les travaux de rénovation du groupe scolaire de Ragon terminés, ce sera la priorité de la municipalité », indique Annie Nicolas-Guillet, adjointe chargée de l'Éducation.

Par ailleurs, en ce jour de rentrée scolaire - c'était le 2 septembre - la fermeture d'une classe à l'école maternelle Roger Salengro a été confirmée. Cette décision, prévisible compte tenu de la baisse des effectifs, n'a pas constitué

une surprise. Un climat de réelle incertitude, en revanche, a pesé sur les écoles du Port-au-Blé et de l'Ouche-Dinier. Dans le premier cas, une ouverture de classe était envisagée et espérée. Or cette éventualité ne s'est pas concrétisée : 131 élèves ont été recensés. Il en aurait fallu... 5 de plus.

Dans le second cas, à la maternelle de l'Ouche-Dinier, une fermeture de classe était redoutée. Sur place, aux

côtés des parents d'élèves mobilisés, le Maire, Gilles Retière, a fait valoir auprès de l'inspecteur de l'Éducation Nationale, Dominique Terrien, que cette fermeture n'était pas souhaitable et risquerait de surcharger les six classes restantes. La décision finale tombera quelques jours plus tard : pas de fermeture à l'Ouche-Dinier, le nombre d'enfants âgés de deux ans et inscrits à la maternelle ayant permis de trouver une issue favorable. ■

En bref

Effectifs - Les écoles primaires publiques (maternelles et élémentaires) comptent 3 266 élèves (contre 3 311 l'an dernier), soit une baisse relative de 1,36 %. La répartition des élèves est la suivante : écoles maternelles : 1 300 élèves ; écoles élémentaires : 1 966 élèves.

Nouvelles directions d'écoles - Dans le primaire public : Martine Vigouroux a remplacé Chantal Rigal à l'école maternelle Château-Nord. Éva Seiller a succédé à Marie-Christine Lefort à l'école élémentaire La Houssais. Enfin, Béatrice Heurtin-Lopez a remplacé Christine Garin à l'école élémentaire Ouche-Dinier 2. Dans le primaire privé, nouveaux arrivants : Béatrice Pillet à l'école élémentaire Saint-Joseph ; Mme F. Eraud, à l'école Notre-Dame.

Rénovation à l'école maternelle Plancher - La Ville a procédé, entre autres, à la rénovation des sanitaires, à la réfection des sols PVC et des toitures en ardoise, à l'aménagement de plafonds acoustiques dans 4 classes. Le réseau de chauffage a été remplacé. Une rampe d'accès a été réalisée pour faciliter l'accueil des élèves handicapés. Coût de l'opération : 360 000 €, dont 4 000 € pris en charge par le Conseil général.

Extension et réhabilitation du groupe scolaire de Ragon - L'objectif est d'augmenter la capacité et d'améliorer les conditions d'accueil, ainsi que d'ouvrir l'école sur le quartier. Coût de l'opération, qui a débuté cet été : 2,2 M€, subvention-

nés par l'État (au titre du Contrat de Ville) pour 65 000 €. Des subventions sont attendues de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Conseil général. Plus d'infos sur www.mairie-reze.fr (rubrique « grands dossiers » et « aménagement de l'espace public »).

Autres travaux - La rénovation de la maternelle Le Corbusier est achevée (sols et peintures intérieures). Coût de l'opération : 81 000 €. D'autres travaux ont été réalisés dans les écoles (et certains gymnases) par la Direction de la Maintenance du Patrimoine Bâti, pour un coût de 210 000 € : ravalements (groupe scolaire La Houssais), changement des menuiseries (élémentaire Château-Sud), etc.

Juste avant l'été, les CE2 de La Houssais ont réalisé un conte sonore. Un atelier pédagogique original mené dans le cadre du festival Scopitone. Retour sur une belle aventure.

*V*ous imaginez que vous êtes en Camargue. Vous êtes un paysan et vous voyez des chevaux arriver vers vous... ». L'image proposée cet après-midi là par Rasim Biyikli, musicien membre du collectif nantais Man, a pour but d'aider les enfants à reproduire le bruit du cheval au galop. Et ça marche plutôt bien ! Avant d'en arriver là, les 26 élèves mobilisés sur le projet ont écrit des petites histoires, entre fiction et réalité, chacun y apportant une petite touche personnelle. « En fait, on crée des sons imaginaires et on change aussi les bruits qu'on entend d'habitude autour de nous et qui ne sont pas agréables », racontent ainsi Émeric et Flora, 8 ans.

S'exprimer autrement

Au final, un scénario unique a été retenu et tout le monde s'est mis au travail. Et de l'imagination, il en a fallu pour réinterpréter, avec son corps, sa voix et quelques instruments, et devant les micros posés au milieu de la salle de classe, le bruit : d'une soucoupe volante, d'une baguette magique, du bois... Le tout enregistré par un élève, en direct, sur un ordinateur portable. Une bonne façon, selon Brigitte Leborgne, institutrice, de rendre les enfants réellement acteurs du projet : « Ils sont vraiment partie prenante dans ce qu'ils font. Et c'est aussi un moyen pour ceux qui sont plus en retrait de s'exprimer autrement ».

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Conte sonore à la Houssais



Cette démarche a été orchestrée par l'équipe de l'Olympic, à l'initiative du festival Scopitone, festival de création musicale et artistique dont la 3^e édition a eu lieu en grande partie début juillet à la Trocardière : « L'idée, c'est de ne pas faire un événement uniquement sur trois jours mais aussi de mener d'autres choses à l'année. On profite de la dynamique de Scopitone pour soutenir des projets qui peuvent mêler son, vidéo... et faire participer des classes », expliquait Mélanie Legrand, responsable de l'action culturelle à l'Olympic et qui s'est chargée de contacter plusieurs écoles dès le mois de mars (1).

Quant à Rasim Biyikli et ses deux autres compères du collectif Man,

Charles-Éric Charrier et Anthony Taillard, ils étaient là pour mettre le tout en boîte et jouer les initiateurs à la rythmique. Une démarche qu'ils avaient déjà entreprise dans d'autres villes, toujours sur le même principe d'échange. « Notre démarche artistique se base sur le fait de jouer ce que l'on ressent sans s'occuper de la forme. On essaye donc de se mettre au service de leur histoire. Même si les futurs auditeurs pourront s'en faire leur libre interprétation... » ■

(1) Fin juin aux Ateliers et Chantiers de Nantes, les CM1 de l'école Roger Salengro sont partis à la découverte du ruban filmique : interventions sur la pellicule (coloriage, grattage, retouche d'images...).

Ce qui bouge dans l'économie.

Le Café des Bienvenus,

dans le quartier de la Haute-Île, est ouvert depuis le printemps. La mini-terrace et sa paillote, le calme insolite, le sourire épanoui de Marc Trochu - l'hôte de ces lieux - tout donnerait envie de déguster... un punch des îles. Erreur ! On est sur les bords de Loire et, dans ce petit café aux poutres saumon pastel, on se laissera facilement tenter par un Muscadet en savourant la trouvaille du jour - pêchée à deux pas - un sandre au beurre blanc ou une anguille à la provençale, après une salade de gésiers ou quelque petit bonheur du genre. Ça, c'est le week-end (sur réservation), pour 15 €, avec un gâteau maison. Il vous en coûtera 10 € si c'est un jour de couscous ou de paëlla. Et il y aura toujours, même le week-end, le menu à 8,50 €, comme tous les jours avec des frites maison. **32 rue des Chevaliers. Tél. 02 40 75 03 66.**

Infirmière, Mme Carole Pasquet s'est associée avec Mmes Marie-Ange Cuany et Céline Andréani, **9 bis rue des Champs Renaudin. Tél. 02 40 75 50 04.**

4CAD Solutions Ouest, qui dispose déjà d'une agence en Haute-Savoie et prévoit d'en ouvrir une autre avant la fin 2004 en région parisienne, s'est installée voici quelques mois au 28 bis rue Jean Monnet. Dirigée par Jean Lopes, cette société vend aux entreprises industrielles un logiciel de conception des produits en trois dimensions. « Les bureaux d'études s'en servent pour faire des maquettes numériques », explique Stéphane Letheule, l'un des 6 ingénieurs de l'agence de Rezé. Autres prestations proposées : gestion des données d'un produit, simplification des processus, programme de formation et d'assistance technique... En Bretagne et Pays de la Loire, 4CAD Solutions compte

déjà 300 clients, dont Saunier Duval (chaudières), Mitsubishi Electric (téléphones portables)... Pour plus d'infos : www.4cad-solutions.com Tél. 02 51 70 28 82.

Le Cap'on (anciennement « le Virginia ») est un « café-concert-expo » nouvellement créé. Adel Marchesseau en a fait un lieu coloré, sympathique et convivial où se retrouvent les « anciens » comme les jeunes,



lesquels apprécient la salle de billard. Des concerts y ont eu lieu un week-end sur deux (musique acoustique, petites formations...). Un parking jouxte l'établissement, facilitant le stationnement. Ouvert à partir de 11 heures le matin. **114 rue Aristide Briand, 02 40 05 06 70.**

Italic Création, installé à Bouguenais depuis dix ans, a déménagé en avril à Rezé. Philippe Roulet était à la recherche d'un local plus grand et situé dans une rue plus passagère. Cet « artisan graphiste publicitaire » propose : créations graphiques, décoration de véhicule, vitrines, banderoles... Ouvert de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 du lundi au jeudi, de 8 h 30 à



12 h 30 le vendredi. **11 rue Victor Fortun, 02 40 65 33 42.**

Faïencia a ouvert ses portes début septembre. Après un CAP de « carreleur-mosaïste » obtenu en un an avec les Compagnons du Tour de France, Béatrice Geay a créé sa propre activité : pose de carrelage mural (faïence, mosaïque...) et conseil en décoration (frise, carreaux cassés...). **16 rue Honegger, 02 40 20 51 79 ■**

Canotage de France

Deux yoles pour la Marine Royale Belge

Depuis quelques mois, les apprentis matelots de la Marine Royale Belge naviguent sur deux grandes yoles, construites dans le quartier de la Basse-île par Canotage de France.

« Pour cette commande, nous étions en concurrence avec des chantiers hollandais et belges », précise François Lelièvre, patron de ce petit chantier naval des bords de Loire, spécialisé dans la construction de voile-aviron. « Avec l'architecte François Vivier, nous avons conçu une embarcation qui répondait en tout point au cahier des charges : légère, polyvalente, puisqu'on peut l'équiper d'un moteur diesel, et esthétiquement très réussie »

Après le château de Versailles, acquéreur de 75 embarcations l'an dernier, cette nouvelle commande, effectuée pour un montant de 50 000 €, est donc venue confirmer la réussite d'une aventure commencée il y a 10 ans. En bois ou en Polyester, les bateaux de Canotage de France ne



sont pas des pièces de musée. « Ce qui nous importe, c'est qu'ils aient le meilleur comportement possible sur l'eau et qu'ils ne soient pas trop coûteux à entretenir ». Aujourd'hui, Canotage de France emploie cinq personnes et est en passe de devenir « un vrai pôle de qualification et le premier constructeur de voile-aviron en Europe ». ■

Canotage de France
73 rue de la Basse-île.
Tél. 02 40 84 24 90

CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES

Le CRI fête ses 20 ans et se transforme

en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, nouvelle forme d'entreprise coopérative.

20^e anniversaire

Bureautique, graphisme et édition, « webdesign », maintenance des réseaux, management, production, conseil... Résumer les activités du CRI n'est pas chose facile. Toutefois, une ligne directrice reste de mise : la formation des demandeurs d'emploi et du personnel en entreprise.

Créé en 1984 sous l'impulsion de la municipalité et dans la lignée du plan « Informatique pour tous », le CRI est devenu, depuis, une association autonome avec 25 salariés, 12 salles de cours, 100 000 heures de cours dispensés... et 2 000 stagiaires formés par an. En juin dernier, lors d'une journée portes ouvertes destinée à marquer le 20^e anniversaire, certains d'entre eux étaient présents. Comme Emmanuelle qui, en 1997-1998, a suivi un stage de formation à la Publication Assistée par Ordinateur (PAO) : « Ici, j'ai appris une profession et une technique. Après une formation en



Michel Guillou, directeur du CRI.

gestion, je me suis mise à mon compte et j'ai créé une entreprise d'édition publicitaire. Mon passage au CRI, je le vois comme un tremplin... » Un tremplin quotidiennement adapté au marché de l'emploi et aux réalités professionnelles.

De fait, les stagiaires sont confrontés durant toute leur formation à de études de cas réels et autres appels d'offres. « Les demandes de formation ont évolué. Nous répondons à des besoins et nous essayons de faire en sorte que les gens deviennent autonomes », constate Michelle Cochet, formatrice en bureautique.

Pour l'équipe du CRI, l'année 2004 et ce 20^e anniversaire marquent aussi une nouvelle étape après la reprise, en 2002, des activités de Logicom Diffusion, éditeur de logiciels pour personnes handicapées. En effet, le Centre de Ressources Informatiques, créé sous la forme initiale d'une association de loi 1901, change de statut pour devenir une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (voir l'encadré ci-contre). « C'est notre histoire que nous capitalisons aujourd'hui », explique Michel Guillou, directeur du CRI, qui voit dans cette évolution l'assurance d'un statut plus pérenne. Rendez-vous donc... dans 20 ans ! ■

Centre de Ressources Informatiques,
15 avenue Louise-Michel.
Tél. 02 51 70 31 50 ; fax : 02 51 70 08 64.
www.cri-reze.com et
www.logicomfrance.com

Un nouveau statut

Depuis sa création en 1984, le CRI a connu un développement lui conférant une logique d'entreprise : 26 salariés, un compte d'exploitation de 1,6 M€... Estimant qu'il devait changer de statut car la forme associative n'était plus adaptée, le CRI a opté pour celui de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, nouvelle forme d'entreprise coopérative qui associe salariés, usagers, bénévoles, collectivités territoriales. Cette évolution lui permet de produire « tous types de biens et services d'intérêt public qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire », de respecter les règles coopératives (répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne = 1 voix), etc.

La Ville de Rezé a été sollicitée pour entrer dans le capital de la coopérative à hauteur de 1 500 € (1). Estimant que ce statut répondait à l'émergence « d'un nouveau type de société à vocation sociale et qu'elle doit répondre favorablement à la demande des promoteurs du projet », le conseil municipal du 25 juin a accepté à l'unanimité cette demande. Pour plus d'informations : www.scic.coop ■

(1) Avec 16 salariés du CRI et 6 « personnes morales », sont aussi entrés au capital : l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés), le CEFRES (Centre de Formation et de Recherche Éducative et Sociale), l'IFRAMES La Classerie (école d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs), l'imprimerie la Contemporaine, la Mutualité Retraite, Dispoelec et la Caisse d'Épargne.



Olivier Raballand entouré de Hugo, Paul et Thelma.

LIVRE TÉMOIGNAGE

Olivier Raballand retrace dans un livre sa vie de père d'un enfant trisomique.

Il espère changer le regard sur le handicap et la différence.

Être père d'un enfant différent

« C'est l'histoire d'une bombe et de ses éclats. De celle qui bouscule certes, mais aussi fait renaître et ouvre au monde. » Cette histoire, c'est celle d'Olivier Raballand devenu, en mars 1996, le papa d'un enfant différent, Paul, né contre toute attente avec un chromosome de plus. A la maternité, dès l'annonce à demi-mot de la trisomie de son fils, le nouveau papa a pris sa plume pour confier ses états d'âme et ses doutes. « C'était une forme de défouloir, car on n'arrive pas toujours à communiquer en couple ou avec ses amis, explique-t-il. L'écrit m'a permis d'organiser ma pensée ».

Après le deuil de « l'enfant normal » et l'apprentissage de la paternité sont venues les questions sur le handicap, l'angoisse sur les conséquences. Il y a aussi eu l'opération du cœur de Paul. « J'ai retracé la première année, précise Olivier Raballand, car c'est le moment le plus difficile, le plus marquant. »

L'auteur ne se contente pas de témoigner, il interpelle aussi avec force le lecteur sur son attitude face au handicap : « La douleur arrive avec vous. La douleur vient de votre peur. De vos mots, de vos gestes et de vos silences parfois ». « Cette violence, explique-t-il, est en réaction à la violence que l'on reçoit : la bêtise de l'administration, les réflexions maladroites, le système pas fait pour tout le monde. Sortir cette violence m'a aidé à accepter un peu, à mettre de l'eau dans mon vin et à vivre mieux ces choses-là. »

« Une course de haies. »

En voyant son fils s'éveiller à la vie, faire ses premiers pas, l'homme aussi a grandi, mais la société, elle, n'a pas suivi... « Avoir un enfant handicapé, c'est comme faire une course de haies.

L'école, la lecture, le sport, la socialisation, apprendre à faire du ski ou du roller, tout est possible, mais pas grand-chose n'est facilité. »

Aujourd'hui, Paul a 8 ans. Il n'a plus de problème de santé. Il est scolarisé dans une école normale mais dans une classe adaptée. Depuis la parution du livre, l'auteur a reçu beaucoup de témoignages de personnes qui ont, eux aussi, expérimenté la douleur et le changement de regard des autres après une maladie, la mort d'un enfant ou un événement hors norme. Un deuxième livre est en chantier, un roman qui retrace la vie de 3 générations face au handicap. L'auteur espère, cette fois-ci, trouver un éditeur et toucher alors un plus large public ■

Plus d'infos sur : <http://lgrandir.paul.free.fr/>
« Grandir-Dans un monde différent », Olivier Raballand, auto édition, 15 €, disponible dans les librairies nantaises et les centres culturels Leclerc de l'agglomération nantaise.

Sur la place Sémard, désormais en partie piétonne, les propriétaires sont invités à rénover les façades (voir aussi le poster ci-après).

PLACE SÉMARD

Mise en valeur des façades

Plusieurs façades d'immeubles et magasins de la place Pierre-Sémard datent du XIX^e siècle. Ils bordaient alors la nationale Nantes-La Rochelle. Celle-ci passait d'abord par la rue Alsace-Lorraine puis traversait la place pour grimper vers les Trois Moulins par l'actuelle rue J.-Jaurès. Afin de préserver l'authenticité du site, la Ville a souhaité que plusieurs dispositions soient prises.

Ainsi depuis le début de l'année, la Ville engage les propriétaires et les commerçants à retrouver l'ancienne architecture des bâtiments ou à rehausser celle-ci avec de la couleur (voir l'encadré ci-dessous). « Notre objectif est de faire de cette place un lieu recherché pour son cachet et sa convivialité », explique Gérard Allard, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et du développement durable. Cette opération de rénovation s'appuie sur les projets de mutation du quartier et son caractère ancien, tout en faisant la part belle à la nouveauté. « C'est un projet d'ensemble mûrement réfléchi que la Ville a conduit en concertation avec l'Association des Commerçants de Pont-Rousseau (APRA) et son président, Paul Séguin », précise Gérard Allard.



De fait, l'embellissement des façades s'accompagne d'une requalification de la place Sémard. Désormais en partie dédiée à la déambulation des piétons, elle offre un visage plus convivial. Les travaux, réalisés au 1^{er} semestre par Nantes Métropole, ont été suivis par Loïc Simonet, adjoint chargé de la Voirie et des espaces publics : « Afin de dégager l'espace, les stationnements ont été éloignés des

façades. Ils sont désormais dessinés le long de la voirie ». Sur l'avenue elle-même, la circulation automobile a été ralentie par un rétrécissement de la chaussée. Des bancs ont été installés et des arbres plantés pour agrémenter l'espace ■

Des éléments remarquables

Le bâti de la place Sémard est, à première vue, assez modeste et altéré. Pourtant, à y regarder de plus près, les maisons de faubourg traditionnelles, avec magasin au rez-de-chaussée et habitation à l'étage, ont un charme certain et des spécificités qui justifient une restauration à l'état d'origine. Voici quelques éléments remarquables :

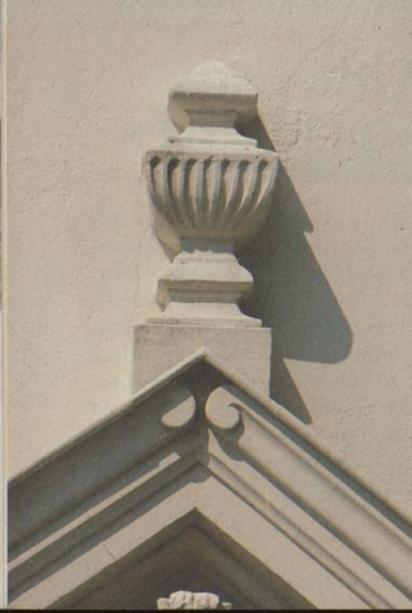
- Les corniches et les lucarnes en pierre de taille : malgré leur appauvrissement au fil des rénovations, elles restent l'une des spécificités du quartier comme au n°31 et n°33 de la rue Félix Faure ;
- Les balustrades de balcon en fer forgé : celles-ci sont encore fréquentes sur la place et parfois mises en valeur comme au n°36, rue Félix Faure ;
- Les « œils de bœufs ». Ces petites fenêtres rondes ne sont pas seulement fonctionnelles mais aussi historiques et esthétiques comme au n°23 rue Jean-Jaurès ■

Aides aux propriétaires

La campagne de revalorisation des façades par les propriétaires est soutenue financièrement par la Ville, à hauteur de 20 % du montant hors taxes, pour les travaux conformes aux prescriptions municipales. Sauf exception, les aides attribuées sont cumulables avec d'autres subventions liées à la réhabilitation du bâti. Pour tout renseignement : Accueil Service Développement urbain, 02 40 84 42 68 ■



Fantaisies de façades



DECATHLON

VERTOU

Ouvert de 9h à 20h du Lundi au Samedi

Tél. 02 51 71 23 23 - ROCADE SUD SORTIE VERTOU

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre

57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945



Agence SBTP

TOUS TRAVAUX VRD
ASSAINISSEMENT - VOIRIE
TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Route des Forges - BP 115
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56
Fax 02 40 00 91 80

Coiffure Elmane

Une Equipe chaleureuse et Dynamique vous accueille, vous Conseille, vous Coiffe
Dans un Espace Unique et raffiné / Salon Climatisé

Elmane un style une Coiffure

93, rue Charles Rivière - Rond Point de la Carrée - Arrêt Bus : 31 et 94 - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 75 79 37

Distributeur : KERASTASE L'ORÉAL PARIS



En 2005, la promenade serait aménagée entre le port de Trentemoult et les anciens chantiers Béziers.

BORDS DE LOIRE

Promenade en vue

Nantes Métropole prévoit d'aménager 1 700 mètres de promenade entre le port de Trentemoult et la Haute-Île.

Reconquérir les bords de Loire, se réapproprier le fleuve, offrir aux promeneurs de nouveaux itinéraires de balade... Tels sont les objectifs du projet « Rives de Loire » présentés en débat public le 14 septembre, à la Maison des Îles, par Françoise Verchère, vice-présidente de Nantes Métropole en charge du dossier.

Si Couëron, Indre et Le Pellerin ont engagé ou programmé des travaux lourds de réaménagement des rives (construction de quais...), une dizaine d'autres communes souhaite réaliser des continuités piétonnes. A Rezé, le projet consiste à relier le site de Beau-Rivage (à hauteur du port de Trentemoult) au quai de l'Échouage, déjà dédié à la promenade sur le secteur de la Haute-Île⁽¹⁾.

Réalisé à une hauteur supérieure aux côtes de crues décennales, le sentier gardera par ailleurs le trait végétal qui caractérise la rive sud, par opposition aux constructions de la rive nord, plus structurées.

Pour préserver au mieux la tranquillité des villageois, des espaces plantés de haies fleuries ou d'arbustes, ainsi que des petits murets en pierre et des clôtures en bois, sépareront le chemin des propriétés privées. Quant à l'Angélique des estuaires, une plante rare à sauvegarder, elle sera évidemment préservée. Une première phase de travaux pourrait avoir lieu au 2^e semestre 2005 entre Beau-Rivage et le site des anciens chantiers Béziers, la communauté urbaine étant déjà propriétaire de terrains le long de l'entreprise Colas.

Un tel projet – dont le coût global est estimé à 2,3 M € – nécessite pour aboutir de composer avec de multiples facteurs. A commencer par la présence des habitations et des entreprises. Préserver autant que possible la tranquillité des villageois, acquérir du terrain pour réaliser les travaux, assurer le bon fonctionnement des entreprises, prévoir d'accueillir plus de passages encore sur

Trentemoult : au soir de la réunion du 14 septembre, une vingtaine de questions a été posée. Françoise Verchère et le Maire de Rezé, Gilles Retière y ont répondu : « Nous sommes déterminés à passer, en vous gênant le moins possible », ont-ils déclaré. Pour faire entendre leurs voix, leurs commentaires et leurs arguments, les Rezéens ont jusqu'au 29 octobre (voir l'encadré ci-dessous) ■

(1) À terme, l'idée serait d'assurer la jonction de ce cheminement vers les berges de Sèvre.

Enquêtes publiques

Dans la continuité de la réunion publique, plusieurs enquêtes conjointes d'utilité publique sont ouvertes qui portent sur la mise en compatibilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme, les parcelles concernées... Les dossiers d'enquête peuvent être consultés en mairie de Rezé jusqu'au 29 octobre inclus, de 8 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi. Les observations peuvent être consignées sur un registre d'enquête. Permanences en mairie de M. Boucard, commissaire-enquêteur : le 14 octobre de 9 h à 12 h, et les 5, 20 et 29 octobre de 14 h à 17 h ■



La Ville favorise le recyclage de ses anciens ordinateurs et les confie désormais à une association d'insertion.

12 NOUVELLES ACTIONS

L'Agenda 21 s'étoffe

Deux ans après le lancement de son Agenda 21, la Ville confirme son engagement sur la voie du développement durable et met en œuvre une nouvelle série d'actions.

Favoriser le commerce équitable, améliorer l'aide apportée aux personnes âgées isolées, poursuivre la mise en valeur des prairies de Sèvre... 12 nouvelles actions sont inscrites à l'Agenda 21 de Rezé. Déjà bien avancées ou simplement à l'étude, elles ont un point commun : « Il s'agit de traduire en actes simples et pragmatiques les intentions du développement durable, combinant croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement », rappelle Gérard Allard, adjoint à l'Urbanisme et au développement durable.

Parmi ces nouvelles actions, l'introduction de produits issus du commerce équitable dans les achats des services municipaux retient l'attention. De plus en plus présents dans le panier du consommateur, avec le café Max Havelaar notamment, les produits « équitables » incarnent une autre manière de consommer, solidaire avec les petits producteurs des pays du sud. >>>

De son côté, Rezé a adhéré, dès 2002, à la charte « De l'éthique sur l'étiquette », s'engageant ainsi à prendre des mesures en faveur d'achats publics éthiques, respectueux des droits de l'homme au travail et de l'enfant.

Les premiers achats « équitables » concernent, à ce jour, des produits alimentaires (thé, café, jus de fruits et biscuits) servis aux réceptions organisées en mairie et aux goûters dans les accueils périscolaires. Le surcoût qui en découle n'est pas négligeable : pour



20 kg de café, la différence de prix est de l'ordre de 66 € et pour 300 litres de jus d'orange, on atteint 480 €.

« Le service public doit montrer l'exemple »

A terme, la municipalité souhaite introduire des produits équitables, alimentaires ou non, dans l'ensemble de ses achats. Un objectif ambitieux mais dont la concrétisation se heurte à différents obstacles : « Il est encore très difficile de s'assurer de la qualité sociale et environnementale des produits que nous achetons », regrette Alain Guiné, conseiller municipal et président de la commission d'appel d'offres de la Ville. De plus, le code des marchés publics interdit de choisir un fournisseur en fonction de critères éthiques. « Nous pouvons les inciter à inscrire des produits labellisés équitables dans leur

offre », estime Alain Guiné, qui se veut cependant optimiste : « Le service public ne peut pas rester en marge des évolutions de la société et de l'aspiration grandissante à consommer autrement. Il doit au contraire donner l'exemple. » Aux filières par ailleurs, de s'organiser et de s'adapter, pour être en mesure de répondre aux appels d'offre des collectivités.

Autre action illustrant parfaitement la démarche « développement durable », la Ville a décidé de favoriser le recyclage de ses anciens ordinateurs et de prolonger leur durée de vie. La fabrication de composants informatiques est en effet particulièrement gourmande en énergie et en matière première. Pour fabriquer un ordinateur de 24 kg (poids moyen), il faut utiliser 1,8 tonne de matériaux ! (1). Un record quand on sait que la production d'une voiture ou d'un réfrigérateur ne nécessite qu'une à deux fois leur poids en ressources naturelles. L'industrie électronique utilise aussi des produits chimiques et des métaux lourds (cadmium, plomb, mercure, etc.) particulièrement polluants, à plus forte raison lorsque les ordinateurs sont jetés en décharge ou laissés à l'abandon.

En accord avec les principes du développement durable, la Ville a donc privilégié une solution qui concilie respect de l'environnement et économie solidaire. Les ordinateurs jugés obsolètes sont désormais confiés à l'association d'insertion Actif Ouest (2) qui se charge de les remettre à niveau et de les revendre à des particuliers. Chaque année, une centaine d'ordinateurs seront concernés par cette opération de recyclage ■

(1) 240 kilos d'énergie fossile, 22 kilos de produits chimiques et 1 500 litres d'eau (chiffres extraits de « Ordinateurs et environnement » d'Eric Williams et Ruediger Kuehr, chercheurs à l'université des Nations Unies).

(2) Spécialiste du micro-ordinateur d'occasion, l'association Actif Ouest permet à des demandeurs d'emplois de se réinsérer progressivement dans le monde du travail, en acquérant un savoir-faire et des compétences techniques.

La liste complète des 12 nouvelles actions de l'Agenda 21 de la Ville de Rezé est consultable sur www.mairie-reze.fr (rubrique « grands dossiers »).

Désherbage... à l'eau bouillante



Le service municipal des Espaces verts vient de faire l'acquisition d'un appareil utilisant une nouvelle technique de désherbage, non polluante : l'« Aquacide » (1). Doté d'une chaudière et d'un réservoir, il pulvérise de l'eau bouillante sur les mauvaises herbes. Son utilisation est bien adaptée au traitement des rues, trottoirs, zones pavées et sur les secteurs dits « à risque », où l'usage de désherbants classiques pourrait engendrer une pollution des eaux de pluies (caniveaux, bouches d'évacuation des eaux, terrains en pente). Avec cette acquisition (pour un montant total de 24 000 €), la Ville poursuit son action en faveur du désherbage alternatif. Objectif : limiter l'usage des herbicides hautement polluants et dont la manipulation présente un risque pour la santé.

Même s'il est pour l'instant impossible de s'en passer totalement, il existe des méthodes alternatives, à l'image de cette étonnante machine à vapeur d'origine canadienne. Limiter l'usage des produits polluants, c'est aussi battre en brèche quelques idées reçues : la propreté d'une allée se mesure-t-elle à l'absence de mauvaises herbes ? S'il a fallu pour cela imbibber le sol de désherbants nocifs, il est permis d'en douter... ■

(1) Avec le personnel d'entretien des cimetières et le service voirie de Nantes Métropole, les agents municipaux des espaces verts vont se former à l'utilisation de ce nouveau matériel. Ils ont aussi été sensibilisés aux dangers des produits phytosanitaires et aux méthodes de traitement alternatives.

Propreté publique : 7 canisites testés

Pour encourager les possesseurs de chiens à changer leurs habitudes et à préserver la propreté des



trottoirs, la Ville de Rezé et Nantes Métropole ont mené, l'été dernier, une campagne de sensibilisation : 7 canisites, dont 5 mobiles (squares des Naudières et Théophile-Gautier, parcs des Mahaudières et Paul-Alain, promenade Colder à Trememoult), et 2 définitifs (place des Filets (Trememoult) et sur le parking de la Barbonnerie) et 40 distributeurs de sacs gratuits ont été installés à titre expérimental dans différents lieux publics sur la commune et chez les commerçants. Cette période de test doit permettre de vérifier la pertinence des mobiliers et des emplacements choisis, et les adaptations à apporter par la suite ■

ARTHUR-DUGAST

Le gymnase inauguré

Au cœur du quartier de Ragon, boulevard Jean-Monnet, le gymnase Dugast a été inauguré le 11 septembre.

« **U**n gymnase à proximité de chaque groupe scolaire ». Tel est l'objectif de la municipalité qui entend répondre en outre aux besoins croissants de créneaux d'entraînement formulés par les clubs. En attendant la construction d'un tel équipement à Port-au-Blé et à Trentemoult, le quartier de Ragon peut s'enorgueillir d'avoir désormais le sien.

Ce 11 septembre, aux côtés du Maire, Gilles Retière, on notait la présence de Jean-François Boëdec, président de l'Office Municipal du Sport, de Marie-Françoise Clergeau et Michel Ménard, qui représentaient respectivement la communauté urbaine Nantes Métropole et le Conseil général. Un panneau encadré rappelant qui était Arthur Dugast était ensuite dévoilé, avant les prises de parole.

Appels du pied

Devant la tribune où le public avait pris place, Gilles Retière mettait l'accent sur les usages du gymnase : le sport scolaire avec les écoles maternelles et primaires, le sport de compétition de type championnat, le sport loisirs, les tournois et le sport de niveau national amateur. Le Maire de Rezé pointait aussi du doigt des sujets lui tenant à cœur : « Je souhaite développer les écoles de sport et soutenir l'encadrement sportif avec un critère plus prépondérant sur l'intervention d'entraîneurs qualifiés ». Et de lancer aussi : « J'attends plus d'implication financière



Au traditionnel coupé de ruban a succédé un match de basket entre le NRB 44 et le Cercle Saint-Paul.

des entreprises de ce quartier auprès des équipes de niveau national qui évolueront dans cette salle ».

Cet appel du pied... ne fut pas le seul. A l'attention des clubs de haut-niveau : « Si vous avez l'ambition de jouer au niveau professionnel, il vous faudra envisager de nouveaux partenaires. La ville de Rezé ne sera pas absente, mais elle plafonnera son intervention. Je préfère avoir plusieurs sports au niveau national qu'un seul au niveau pro. » A l'attention aussi de Nantes Métropole : « La patinoire de Rezé ne tiendra pas longtemps. La crise est imminente. La solution relève de l'agglomération ». Aux conseillers communautaires, désormais, de décider.

En soirée, les Rezéens ont de nouveau pu arpenter les salles, vestiaires et locaux techniques du gymnase. Réactions : « Les sièges ne sont pas très confortables mais autrement, c'est beau, c'est très beau », affirment Paul et Claire, membres de l'ASBR. « Les deux tribunes en vis-à-vis, c'est rare et ça donne une ambiance exceptionnelle », estiment Maryline et Michelle, qui ont vécu avec enthousiasme le match de volley du milieu de l'après-midi. « Et côté parking, c'est pas comme à Salengro, ici au moins on peut se garer. » Jacky Pineau, qui a bien connu Arthur Dugast pour avoir joué au basket à ses côtés, se félicite quant à lui que la municipalité ait donné au gym-

En bref

Coût de l'opération - La réalisation du gymnase représente un gros investissement : 3,8 M €. La communauté urbaine Nantes Métropole a apporté une subvention de 455 000 € et le Conseil général de 266 000 €.

Caractéristiques - 1 grande salle en parquet homologable pour accueillir les compétitions de niveau national en handball, du volley et du basket (5 équipes à ce niveau à Rezé, fait unique en France pour une commune de cette taille). Actuellement, seul le gymnase Crétual est homologué pour ce niveau de compétition, une dérogation ayant été accordée pour le gymnase Julien Douillard. Parcours de gymnastique homologué pour les compétitions ; 1 salle (parquet) de 200 m², équipée de miroirs, et permettant la pratique d'activités telles que la gymnastique ou la danse ; 2 tribunes totalisant 500 places (possibilité d'extension à 1 100 places en « configuration basket ») ; 1 salle de convivialité, vestiaires, locaux techniques

Stationnement - 115 places de parking sur la parcelle (4 réservées aux personnes handicapées) ; 48 places seront aménagées sur la place de l'Europe en 2005 ; 20 places de stationnement vélos.

nase le nom d'un militant associatif passionné de sport.

Et les sportifs eux-mêmes, que pensent-ils de ce nouvel équipement ? « C'est très spacieux et aussi très blanc. Au début, on va manquer de repères. Il va falloir s'adapter », estime Soizic Tainguy, du Nantes Rezé-Basket (1). Un enthousiasme prudent et mesuré, tempéré par Franck Ginestet, l'aide entraîneur du club : « Le parquet accroche bien, la salle est bien éclairée, le public très proche. » Autant de caractéristiques qui devraient contribuer à ce que sportifs et spectateurs s'approprient progressivement le gymnase Dugast dans les meilleures conditions possibles ■

(1) Jusqu'alors, les joueuses du NRB 44 évoluaient au gymnase Crétual.

Il donne son nom au gymnase

Arthur Dugast, dit «Tutur», avait 27 ans en 1937 quand il a racheté avec son épouse le café de Ragon renommé « Sporting café ». Un nom bien choisi pour ce lieu qui deviendra le fief des sportifs et des jeunes du quartier. «Tutur» mit en place une équipe de basket en 1946. Claude Corbineau, son gendre, était de ceux là : « A l'époque, on jouait sur de la terre battue et du mâchefer » se souvient-il. « Il fallait tracer les lignes avant chaque match, comme sur un terrain de football. On jouait en espadrilles, mais on finissait souvent les matchs pieds nus ! » La municipalité d'Arthur Boutin (1) n'ayant pas les moyens d'aménager un terrain, les joueurs avaient construit eux-mêmes les panneaux de basket avec un artisan-serrurier.



Le club de Ragon a connu un certain succès dès ses débuts. L'équipe pionnière se classait demi-finaliste du championnat d'Anjou pour sa première saison. Sur sa lancée, le club fusionna avec celui de Rezé-Bourg et l'Amicale des Écoles de Pont-Rousseau (AEPR) pour fonder l'Amicale Laïque Sportive de Rezé (ALSR). «Tutur» en devint président en 1954. En 1974, le club s'installa place des filets, au bout du quai de Trentemoult. Plus tard, fusionnant avec la Houssais, l'ALSR allait devenir le Rezé Basket 44, club phare de la scène sportive rezéenne. En dénommant le nouveau gymnase « Arthur-Dugast », la municipalité rend hommage à l'engagement associatif et à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie ■

(1) Arthur Boutin fut maire de Rezé de 1945 à 1949.

Les principaux utilisateurs

La construction du gymnase entraîne une redistribution de l'utilisation des équipements sportifs pour les entraînements des associations. La Ville, en partenariat avec l'OMS, a donc déterminé des critères de répartition des créneaux des équipements. Les principaux utilisateurs du gymnase Dugast seront, pour la grande salle : les clubs de basket du Cercle Saint-Paul et du Nantes Rezé Basket 44,



ainsi que l'Atlantique Rezé Hand-Ball ; pour la petite salle : les activités de l'ALOD Danse et Gymnastique, de Gym Santé Loisirs Rezé, de Rezé GRS et du centre socioculturel de Ragon, aussi bien en journée qu'en soirée. Cette redistribution des utilisations des équipements sportifs fait également suite aux travaux réalisés cet été dans les gymnases de l'Ouche-Dinier (réfection du sol et installation d'un chauffage régulé) et des Cités-Unies (nouveau revêtement de sol et installation d'une balustrade pour la pratique du Roller in line Hockey). De ce fait, le gymnase des Cités-Unies sera prioritairement utilisé par le Rezé Olympique Patinage et l'ASBR Badminton, entraînant le transfert d'une majeure partie des catégories de l'ASBR Hand au gymnase Crétual. L'équipement de l'Ouche-Dinier reste quant à lui principalement utilisé par les sections de l'ALOD (basket, gym, tai ji quan) et par la nouvelle association Atlantique Rezé Hand-Ball (ex-section hand de l'ALOD) ■

De nombreuses séances de travail précèdent les avis du CESC.

© V. Joncheray - Ville de Rezé



A la demande de la Ville, le Conseil Économique et Social Communal (CESC) a travaillé sur « le temps des villes ». Vaste sujet. Retour sur huit mois de travail.

Travail de longue haleine

Parce que l'harmonisation des rythmes touche tous les habitants et concerne directement les actions de la Ville, les élus ont mobilisé le CESC sur trois interrogations : « *Quels sont les domaines où le décalage vous paraît le plus important entre les services rendus et les besoins ? Sur quels types de prestations faudrait-il innover ou évoluer ? La ville doit-elle répondre à tous les types de demandes ?* ».

Ces questionnements recourent un véritable problème de société. Quelles réponses, par exemple, offre la ville aux problèmes de garde tardive ou matinale des enfants ? Mais surtout, est-ce son rôle d'y répondre ? Doit-elle anticiper les demandes ou, à l'inverse, jouer un rôle de frein social en n'encourageant pas la course à la flexibilité du travail ?

Pour répondre à ce questionnement - et comme il le fait pour tous les autres sujets qui lui sont soumis - 15 à 20 acteurs du Conseil se sont portés volontaires. S'interroger sur la notion de « temps » conduit à une réflexion en profondeur, philosophique parfois, sur des sujets aussi divers que les 35 heures, la RTT, l'ouverture des commerces le dimanche, l'éloignement domicile-lieu de travail, etc. Autant de sujets qui ont un retentissement sur l'organisation de la Ville et de ses services.

Le piège des idées préconçues

Pour se forger une opinion et répondre en connaissance de cause, les participants fixent généralement cinq

réunions, donnant toutes lieu à un compte rendu détaillé. Durant ces rendez-vous, ils sollicitent des personnes susceptibles de les aider : services municipaux, associations, etc. « *C'est une étape capitale* », estime Jean-Pierre Le Roy, membre du CESC depuis 1999. « *Ces rencontres permettent d'éviter le piège des idées préconçues et de porter un œil neuf sur le thème abordé. Cela nécessite aussi une forte implication, des recherches, des contributions écrites* ».

Au cours de ces réunions, chacun peut exprimer son point de vue. « *À nous d'apporter un outil de réflexion aux élus, de formuler des propositions* », résume Alain Favot, membre du CESC. « *Au plan personnel, cela se révèle très enrichissant* »,

Conseils consultatifs de quartier

>> A Pont-Rousseau, on discute « civisme »



28 des 47 membres du CCQ de Pont-Rousseau sont de nouveaux participants.

Début juin, c'était la première réunion de ce CCQ fraîchement renouvelé. On discute, on chuchote, on prend la parole pour ne plus la lâcher... L'écoute entre les 47 nouveaux membres du conseil consultatif n'a pas semblé évidente et l'un des participants a regretté « *ce manque de civisme* ». Des « *redoublants* » l'ont alors rassuré : « *les premières réunions du précédent mandat ont aussi été difficiles. Puis, petit à petit, le respect s'est instauré* ». Le civisme, justement, sera à l'ordre du jour de la seconde réunion. Les membres du CCQ ont en effet décidé d'aborder ensemble le thème de la sécurité et de la citoyenneté ■

>> Blordière, Château, Rezé-Centre : adressez votre candidature

Les habitants de Blordière, Château et Rezé-Centre peuvent déposer leur candidature pour participer au CCQ de leur quartier. Dates de clôture pour le dépôt des inscriptions : 27 octobre (Blordière), 2 novembre (Château) et 5 novembre (Rezé-Centre). Pour tout renseignement : 02 40 84 42 75 ■

>> A la Houssais : l'heure du bilan

Concluant deux années de fonctionnement, le rendez-vous du 23 juin a été l'occasion pour les participants de dire ce qu'ils pensaient de leur CCQ. Les remarques sont été positives - mais il est vrai que les personnes présentes étaient aussi parmi les plus convaincues : expérience enrichissante, informations intéressantes, remarques prises en compte... Pour autant, des demandes d'amélioration ont été exprimées : plus de réunions et des informations préalables sur les dossiers abordés. Et un regret majoritairement partagé : l'absence de jeunes ■

>> A Ragon, question d'identité

Installés au coude à coude dans la petite salle du centre socioculturel, les 38 membres du nouveau conseil consultatif ont fait connaissance mi-juin. Conclusion du large tour de table : les habitants se disent préoccupés par l'identité de leur quartier, son devenir (aménagements en cours et futurs), son patrimoine, son ambiance. Aussi, c'est décidé : on parlera « *aménagement et identité* » à la prochaine réunion ■



La moyenne d'âge du CCQ de Ragon est de 47 ans. Mais ce n'est qu'une moyenne, l'un des participants est âgé de moins de 20 ans et un autre a plus de 70 ans.

poursuit Annie Monteillet, impliquée dans le Conseil depuis 2002. « *Mais il faut que cette expérience trouve un écho dans les actions de la municipalité. Une entreprise de longue haleine* ».

Les discussions, houleuses parfois, enrichissantes toujours, aboutissent à la rédaction d'un avis. Celui sur « le temps des villes » a été lu et approuvé par le CESC dans son ensemble avant l'été. Il doit désormais être présenté au conseil municipal qui formulera à son tour un avis sur la question.

Dès lors, avis du CESC et réponse de la municipalité seront consultables sur www.mairie-reze.fr ou au service municipal de la Documentation. Près d'une vingtaine d'avis sont ainsi déjà disponibles ■

Les sujets s'enchaînent

Le CESC a récemment travaillé sur un autre thème : « *la ville de demain et l'évolution urbaine* ». Parmi les questions posées : « *Comment peut-on faire évoluer l'urbanisation de Rezé dans le cadre du développement durable ? Comment concilier qualité de vie et renouvellement urbain ? Où urbaniser, comment, selon quelles priorités et quels critères ?* ». Le CESC s'est donc interrogé sur les déclinaisons de l'urbanisation (financières, techniques, esthétiques, etc.) et a présenté des solutions concrètes auxquelles les élus répondront, là aussi, lors d'un prochain conseil municipal. En attendant, les membres du CESC restent mobilisés. Il s'agit désormais pour eux de répondre à ce nouveau questionnement : « *Comment mieux adapter la conception et l'entretien des espaces verts en fonction des lieux où ils se trouvent - rapport au paysage par exemple - et de leur fréquentation ?* ». Verdict et propositions argumentées... dans quelques mois ■



Expression des groupes politiques

représentés au conseil municipal



Le rôle des villes dans l'économie

Les pages d'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal sont consacrées, en alternance, à un thème commun ou à un thème librement choisi. Pour ce numéro de Rezé-Magazine, les 4 groupes concernés ont choisi de s'exprimer sur un thème commun : le rôle des villes dans l'économie.

Les élus de l'Opposition

Une véritable ambition économique

Les Rezéens constatent chaque année la disparition de petits commerces liés à nos quartiers. Les anciens habitants se souviennent du passé industriel de la ville. Pont-Rousseau était un quartier vivant et prospère avec une population ouvrière et industrielle. Ce passé industriel et économique, il n'est pas utopique de le retrouver si nous avons la volonté d'agir et de ne plus se contenter de vaines paroles. Les habitants du Château, sont lassés d'entendre depuis de nombreuses années que l'aménagement du centre commercial est en cours d'achèvement. Les commerces ferment sans qu'une réelle solution soit apportée à la redynamisation du centre. Les études et enquêtes n'ont que trop durés.

Il faut reconstituer, sur tout le territoire de la commune, un espace économique vivant et diversifié. Pour cela le commerce de proximité doit se rapprocher des quartiers, les entreprises doivent trouver, auprès de la ville, les moyens et les soutiens pour s'installer et se développer sur notre commune.

L'idéologie n'a pas lieu d'être sur ce sujet. On ne doit pas imposer et diriger, mais encadrer, orienter et assister. La ville doit être un partenaire efficace et un acteur économique à part entière auprès de ceux qui osent, qui ont de l'ambition et qui veulent investir à Rezé. Si notre ville le mérite, nos emplois le nécessitent.



Les élus socialistes

Une économie durable et solidaire

Le secteur économique est aujourd'hui de la compétence de la Communauté Urbaine Nantes Métropole et c'est avec une grande rigueur que les élus socialistes rezéens participent au développement économique durable et solidaire au sein des assemblées communautaires, en collaboration avec le Pôle communautaire Loire et Sèvre.

Développer l'économie sur la Ville, c'est contribuer à équilibrer le nord et le sud de l'agglomération. A cet égard, nous nous félicitons de la mise en place de la taxe professionnelle unique, la TPU, qui permet d'harmoniser aménagement du territoire et économie en apaisant la concurrence entre les communes. Le développement économique est lié au développement des axes de transport et de communication et est influencé par le poids des populations, notamment pour le commerce.

A Rezé, c'est plus de 11 000 emplois, 1 200 entreprises, 3 grands pôles d'activité :

- Atout sud qui regroupe 160 entreprises de commerces et d'activités.
- Le Pôle santé Pont-Rousseau, l'un des premiers de Loire-Atlantique, qui regroupe de nombreux professionnels de santé, le Centre Catherine de Sienne et les Nouvelles Cliniques Nantaises.
- Rezé Sud situé à proximité de l'échangeur qui raccorde le sud de la commune au périphérique, où se sont installés un hypermarché et sa galerie commerciale de 40 boutiques, et un pôle centré sur l'automobile et la moto.

Auxquels il convient de rajouter les commerces et entreprises dispersées sur la commune.

Un site vierge de 30 ha au sud du périphérique, le secteur de la Brosse, a été classé comme future zone d'activités

d'intérêt d'agglomération. Les élus socialistes sont très impliqués dans ce projet futur qui vise à conforter le développement économique au sud Loire et à rééquilibrer l'offre d'emploi et d'activités.

Nous sommes par ailleurs très attentifs et actifs quant à l'évolution du centre commercial du Château et à la promotion des petits commerces de quartier. Nous travaillons très régulièrement avec les services du Pôle communautaire Loire et Sèvre qui accompagnent les entreprises dans leur projet de développement et soutenons le dynamisme de l'Entente Inter Entreprises (EIE) Atout sud. Très attachés à développer l'économie sociale et solidaire, nous favorisons la démarche du commerce équitable dans la première entreprise qu'est la Ville de Rezé par l'introduction d'achats éthiques dans les marchés.

Les élus Verts

Décider, acheter responsable

La Ville pèse de manière importante sur plusieurs aspects de la vie économique : dans son rôle d'acheteur, mais aussi dans sa fonction de décideur dans le domaine des implantations commerciales.

• Dans l'agglomération nantaise, les grandes zones commerciales périphériques s'étendent au détriment des petites et moyennes surfaces et des commerces indépendants des centres-villes. Pourtant, ces petites structures jouent un rôle essentiel à la vie des quartiers, assurant une offre de proximité indispensable. Or, la Charte d'Orientation commerciale de Nantes-Métropole votée en juin 2002 limite

à 11 000 m² la croissance de l'appareil commercial, sans préciser toutefois la répartition entre les centres-villes et la périphérie.

Les Verts proposent un équilibre entre tous les commerces, avec un soutien prioritaire au tissu commercial des quartiers et cœurs de ville, qui constituent un pôle fondamental de lien social et d'animation. Nantes-Métropole et la Ville disposent des outils nécessaires : règles d'urbanisme, attribution des permis de construire, réserves foncières, service de développement économique.

• Dans la sphère des achats publics : en posant au préalable des exigences de respect de l'environnement et des droits sociaux, la Ville est en mesure de peser de manière positive sur les pratiques des entreprises qui répondent aux appels d'offre, comme sur celles de leurs sous-traitants. Pour Les Verts, poser ces exigences, c'est indirectement contrecarrer les tentatives réitérées d'utiliser de la main d'œuvre sous-payée, c'est vérifier la traçabilité des matériaux et denrées employés, c'est agir pour la collectivité dans une perspective de véritable développement soutenable.

Les élus communistes

Sortir des politiques d'accompagnement par une dynamique alternative

Pour une large part, la vie économique détermine la vie sociale de nos communes. Le rôle structurant du tissu industriel, des PME, des services publics montre que leur disparition peut condamner à terme toute vitalité de nos territoires. Or l'intégration des économies de marché européennes, la mondialisation capitaliste ont transformé nos espaces économiques. La massification du chômage, de la précarité, l'affaiblissement des services publics enferme peu à peu les collectivités territoriales (commune ou intercommunalité) dans un rôle d'accompagnement social par l'extension des dispositifs d'aide : fonds publics attribués aux entreprises, zones franches,

plan local pour l'insertion et l'emploi, exonérations de taxe professionnelle, agences de développement...

Le bilan de ces dispositifs d'aide est marqué par la faiblesse des résultats, l'argent public et les collectivités étant ainsi intégrés aux logiques de baisse des coûts salariaux et sociaux, d'accompagnement des désengagements d'activités et des licenciements. L'attitude récente du groupe Valfond à Rezé (« Métaux sous Pression ») montre que l'argent public a ici desservi l'emploi, la Ville étant contrainte d'accompagner une stratégie d'entreprise peu rassurante pour les salariés.

L'économie sociale et solidaire ne saurait, si louables en soient les objectifs, rester le seul élément d'intervention tangible des communes. Les élus communistes estiment qu'il y a lieu d'entrer dans une dynamique alternative aux politiques d'accompagnement plus ou moins sociales du libéralisme, en conjuguant obligations de moyens et de résultats (par exemple en suspendant ou en obtenant le remboursement des aides des entreprises qui ne remplissent pas leurs obligations en matière d'emploi), en étendant les possibilités d'intervention des citoyens et des salariés.

MUSIQUE BAROQUE

Deux nouveaux disques de l'ARIA

L'Académie de Recherche sur l'Interprétation Ancienne sort de l'oubli Corrette et Caldara, auteurs majeurs du répertoire baroque. Une expérience acoustique inédite.



L'ARIA (1) a récemment enrichi sa vingtaine d'enregistrements de deux nouveaux titres : « Les délices de la solitude » de Michel Corrette et « Missa Dolorosa » d'Antonio Caldara. Selon Philippe Le Corf, son directeur artistique, « ces nouvelles œuvres correspondent à deux nouveaux axes éditoriaux, centrés sur la redécouverte d'instruments anciens et de compositeurs oubliés ».

notamment à faire sortir la musique des églises et des lieux de pouvoir pour la diffuser dans la rue.

« Les délices de la solitude », interprété par Aria Lachrimae, illustre bien cette envie de nouveauté et d'originalité : il s'agit du 1^{er} enregistrement mondial utilisant la Viole d'Orphée ! Cet instrument, inventé au XVIII^e siècle par Michel Corrette, a pour principale vertu d'associer la grâce de la viole à la puissance du violoncelle. Aujourd'hui tombée en désuétude, la viole d'Orphée symbolisait un débat qui dépassait les frontières de la musique puisqu'elle représentait l'engagement philosophique, artistique et culturel qui animait cet auteur du siècle des lumières. Corrette participa

Ce ne fut pas une mince affaire pour Jean-Charles Léon, musicologue, Philippe Foulon, du Lachrimae Consort, et Philippe Le Corf, de recréer cet instrument aux techniques d'un autre temps. « Nous avons tâtonné », explique ce dernier, « mais avec la particularité de deux

cordes sur la même note, l'aigu est révolutionnaire », conclut Philippe Foulon.

Caldara, l'inspirateur de Mozart

La nouvelle ligne éditoriale de l'ARIA se ressent également à l'écoute du 2^e disque. « Missa Dolorosa » est interprété par l'ensemble vocal Aria Voce (vingt chanteurs) associé à l'ensemble instrumental Lachrimae Consort. L'originalité de cette œuvre consiste à faire ressurgir un auteur oublié : Antonio Caldara.

Pour Philippe Le Corf, « Caldara était un musicien autrement considéré à son époque... un précurseur dont l'oubli actuel me semble injustifié ». Cet oubli paraît d'autant plus injuste que des compositeurs aussi célèbres que Bach et Mozart s'en inspirèrent largement et copièrent plusieurs de ses œuvres ■

L'Académie de Recherche sur l'Interprétation Ancienne (ARIA), centre musical de la Balinière, 24 r de la Balinière. Tél. 02 51 70 78 14.

S'ouvrir à toutes les musiques

Locataire du centre musical de la Balinière, l'ARIA s'est fixé comme but d'explorer des répertoires oubliés ou méconnus de la musique baroque des XVII^e et XVIII^e siècles. Un programme ambitieux soutenu par la Ville de Rezé. « Ce n'est pas toujours facile mais on s'accroche à cet objectif, partagé depuis plusieurs années maintenant par nombre de Rezéens, tombés sous le charme d'un style musical et d'un répertoire à découvrir », affirme Éric Buquen, adjoint à la Culture. « S'ouvrir à toutes les musiques et à tous les publics, c'est l'un des axes de la politique culturelle de la Ville ». Et l'ARIA s'y inscrit pleinement en intervenant à la fois sur la formation (avec des conférences pédagogiques, très largement ouvertes et accessibles), la diffusion à travers l'organisation de concerts, et la production d'une collection d'enregistrements ■

BRICOLAGE - CONSTRUCTION
DÉCORATION - JARDINAGE

LEROY MERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux de vous accueillir du lundi au samedi de 9^h à 20^h

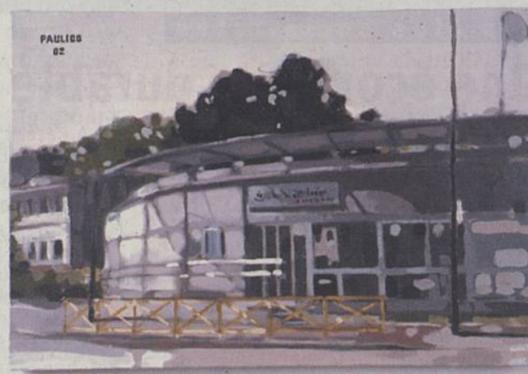
Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ
Tél. 02 51 70 77 77 - Fax 02 40 84 12 41



la Nantaise
d'habitations

Un logement pour tous

Agence Sud-Loire
13 allée de Touraine - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 46 22
www.nantaise-habitations.fr



LES Jours Passion

LE BONHEUR EST PLUS CONSTRUCTIF



Horaires : 10 h à 19 h - Entrée : 5,30 €
Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.
Votre billet donne accès à tous les salons et toutes les expositions présentés le jour de votre visite.

6 et 7 NOVEMBRE 2004

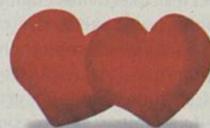
SALON DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER
SALON DE L'HABITAT SAIN **NOUVEAU!**
SALON DE LA CARTE POSTALE
EXPOSITION DES AMIS DE L'ART
EXPOSITION FÉLINE
EXPOSITION D'OISEAUX
EXPOSITION DE CHAMPIGNONS



KORRIGANS ASSOCIÉS: 02 40 65 83 53

11.12.13 et 14 NOVEMBRE 2004

SALON DU MARIAGE,
DES ARTS DE LA TABLE ET DU CADEAU
SALON DE L'HABITAT ET DE L'IMMOBILIER
SALON DE L'HABITAT SAIN
EXPOSITION DES AMIS DE L'ART
EXPOSITION D'AVICULTURE



NANTES - PARC EXPO - LA BEAUJOIRE

Site internet : www.exponantesatlantique.com
Renseignements pratiques, tél : 02 40 52 08 11



L'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (la médiathèque, Internet, etc) ou sur tout autre sujet de votre choix.

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
mél : lemaire@mairie-reze.fr



Promenade des bords de Loire

- Enquêtes d'utilité publique
jusqu'au 29 octobre, en mairie.
- Permanences du commissaire-
enquêteur *les 20 et 29 octobre,*
en mairie.

Franchissement ouest de la Loire

- Débat public *le 15 octobre*
à 20 h 30, en mairie.
- Exposition *du 4 au 20 octobre,*
en mairie.

Mise en valeur de l'Ilette

- Enquête publique pour la
Déclaration d'Intérêt Général
jusqu'au 15 octobre, en mairie.

ZAC de la Brosse

- Exposition *du 25 octobre*
au 12 novembre, CSC de Ragon.
- Débat public *le 8 novembre*
à 20 h 30, CSC de Ragon.

Réunion du PLU

- Exposition *du 22 novembre*
au 10 décembre, en mairie
- Débat public
le 1^{er} décembre à 20 h 30

Bilan d'activité Nantes Métropole

- Débat public
le 7 décembre à 20 h 30, en mairie